

Dossier de diagnostics techniques

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux



Référence AMITRAV-E9026071-2601 10 avril 2026

Bien	ERP catégorie 1 à 4
Adresse	41, Avenue Pierre Curie 33270 FLOIRAC
Propriétaire	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES GIRONDE Le Lac 1 Rue du Docteur Gabriel Pery 33300 BORDEAUX
Demandeur	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES GIRONDE Le Lac 1 Rue du Docteur Gabriel Pery 33300 BORDEAUX

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Visité le 25/03/2026 par RAPHAEL ANDRIS

Ce rapport original ne peut être reproduit sans notre autorisation et ne peut être utilisé de façon partielle.
Il est rappelé l'obligation faite au propriétaire de l'immeuble concerné par la mission de repérage, de conservation et de transmission de ce rapport conformément aux exigences de l'article 11 de l'arrêté du 16 juillet 2019.



Sommaire

Sommaire	2
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux	3
A. Informations générales	3
B. Cachet du diagnostiqueur	4
C. Programme de travaux	5
D. Conclusion(s)	5
E. Conditions de réalisation du repérage	9
F. Rapports précédents	11
G. Résultats détaillés du repérage	11
H. Déroulement du repérage	13
I. Éléments d'information	13
Annexe 1. Fiches d'identification et de cotation	15
Annexe 2. Croquis	21
Annexe 3. PV d'analyses	25
Annexe 4. Recommandations générales de sécurité	47
Annexe 5. Certificat de qualification	49
Annexe 6. Attestations d'assurance et sur l'honneur	50

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Article R.4412-97 du code du travail modifié par le décret n°2017-899 du 9 mai 2017; Arrêté du 23 janvier 2020 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis; Norme NF X 46-020 d'août 2017

A Informations générales

A.1 Désignation du bâtiment

Type de bien	ERP catégorie 1 à 4
Nom	CAF DE LA GIRONDE - POINT RELAIS
Adresse	41, Avenue Pierre Curie 33270 FLOIRAC
Année de construction	Non communiquée
Propriété de	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES GIRONDE Le Lac 1 Rue du Docteur Gabriel Pery 33300 BORDEAUX

A.2 Désignation du donneur d'ordre

Nom	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES GIRONDE
Adresse	Le Lac 1 Rue du Docteur Gabriel Pery 33300 BORDEAUX
Qualité	

A.3 Exécution de la mission

Rapport n°	AMITRAV-E9026071-2601
Repérage réalisé le	25/03/2026
Par	RAPHAEL ANDRIS
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par	ICERT Parc Edonia - Bât. G Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT GREGOIRE
Numéro de certification de validation	CPDI4499
Date d'obtention	20 septembre 2022
Date d'émission du rapport	10 avril 2026
Accompagnateur	FRANCOIS SANCHEZ
Laboratoire d'analyses	DEKRA PRELEVEMENTS & ANALYSES SUD OUEST
Numéro d'accréditation du laboratoire	1-6766
Adresse du laboratoire	34 chemin de l'Echut Bâtiment 5 - ZI En Jacca 31770 COLOMIERS
Organisme d'assurance professionnelle	SMA BTP – 8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15
Numéro de contrat d'assurance et date de validité	H98143W 7352000/2 148140 du 01/01/2026 au 31/12/2026

A.4 Référence du programme de travaux défini par le donneur d'ordre

Non communiqué

**B** Cachet du diagnostiqueur**Signature et Cachet de l'entreprise**

DEKRA Diagnostic
SAS au capital de 1 170 000 €
Siège Social : 19 rue Stuart Mill, PA Limoges Sud Orange, BP 308 - 87008 LIMOGES Cedex 1
S.A.S. au Capital Social de 8 628 320 € - SIREN 433 250 834 RCS LIMOGES - NAF7120B - www.dekra-industrial.fr - TVA FR 44 433 250 834

Date d'établissement du rapport :

Fait à LE HAILLAN le 10/04/2026
Nom du diagnostiqueur : RAPHAEL ANDRIS

C Programme de travaux

C.1 Programme de travaux du donneur d'ordre

Abaissement de la hauteur des faux plafonds (les faux plafonds rampants restent en lieux et place) matérialisées sur le plan par des hachures. Création d'une porte bureau controleur 2. Mise ne peinture des murs de l'accueil et des pièces concernées matérialisées sur le plan par des hachures. Dépose de cloisons en stratifié compact dans les sanitaires. Travaux simple d'électricité local TGBT. Retrait de l'îlot central cuisine. Remplacement porte back office. Travaux d'isolation action sociale.

C.2 Programme et périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage

La mission porte sur le repérage des éléments figurant dans la liste non exhaustive de l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019, figurant intégralement dans les tableaux A1 de la norme NF X 46-020 - août 2017.

Locaux et parties d'immeubles concernés ou impactés

Action sociale, TGBT, Back office, P.F, Accueil, Hall, Espace familles, Sanitaires, Salles de réunion, salles de formation, Cuisine, Bureaux.

Liste des ouvrages et parties d'ouvrages à inspecter

Sols, Murs, plinthes. Faux-plafond.

D Conclusion(s)

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Localisation	Élément	Matériaux ou produits	Critère de décision	Photo	Estimation quantité
RDC Back office/PF > Back office	Tous les murs	Bandes calicot	Résultat d'analyse		
RDC Back office/PF > Back office	Tous les murs	Enduit de jointement des plaques de plâtre	Résultat d'analyse		
RDC Back office/PF > Back office	Tous les murs	Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non	Résultat d'analyse		
RDC Back office/PF > Back office	Tous les murs	Peinture	Résultat d'analyse		
RDC Local Action sociale > Bureau action sociale	Plafond	Panneaux et plaques	Résultat d'analyse		

RDC Local Action sociale > Bureau action sociale	Cloison puits de lumière	Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non	Résultat d'analyse		
RDC CAF > Cuisine	Tous les murs	Colles et joints de carrelage ou de faïence	Résultat d'analyse		
RDC CAF > Cuisine	Sol	Colles et joints de carrelage	Résultat d'analyse		
RDC CAF > Cuisine	Sol	Ragréages	Résultat d'analyse		
RDC CAF > Cuisine	Hotte	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Résultat d'analyse		
RDC CAF > Cuisine	Hotte	Peinture	Résultat d'analyse		
RDC CAF > Espace familles	Mur orange	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Résultat d'analyse		
RDC CAF > Espace familles	Mur orange	Peinture	Résultat d'analyse		
RDC CAF > Espace familles	Mur jaune	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Résultat d'analyse		

RDC CAF > Espace familles	Mur jaune	Peinture	Résultat d'analyse		
RDC CAF > Espace familles	Mur blanc	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Résultat d'analyse		
RDC CAF > Espace familles	Mur blanc	Peinture	Résultat d'analyse		
RDC CAF > Hall	Sol	Colles et joints de carrelage	Résultat d'analyse		
RDC CAF > Hall	Sol	Ragréages	Résultat d'analyse		
RDC CAF > Hall	Plinthes	Colles et joints de carrelage ou de faïence	Résultat d'analyse		
RDC CAF > Hall	Mur orange	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Résultat d'analyse		
RDC CAF > Hall	Mur orange	Peinture	Résultat d'analyse		
RDC CAF > Hall	Mur bleu	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Résultat d'analyse		
RDC CAF > Hall	Mur bleu	Peinture	Résultat d'analyse		

RDC CAF > Hall	Mur blanc	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Résultat d'analyse		
RDC CAF > Hall	Mur blanc	Peinture	Résultat d'analyse		
RDC Back office/PF > P.F	Tous les murs	Bandes calicot	Résultat d'analyse		
RDC Back office/PF > P.F	Tous les murs	Enduit de jointement des plaques de plâtre	Résultat d'analyse		
RDC Back office/PF > P.F	Tous les murs	Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non	Résultat d'analyse		
RDC Back office/PF > P.F	Tous les murs	Peinture	Résultat d'analyse		
RDC CAF > Salles de réunion	Tous les murs	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Résultat d'analyse		
RDC CAF > Salles de réunion	Tous les murs	Peinture	Résultat d'analyse		
RDC CAF > Sanitaires	Tous les murs	Colles et joints de carrelage ou de faïence	Résultat d'analyse		

RDC CAF > Sanitaires	Sol	Colles et joints de carrelage	Résultat d'analyse		
RDC CAF > Sanitaires	Sol	Ragréages	Résultat d'analyse		
RDC CAF > TGBT	Tous les murs	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Résultat d'analyse		
RDC CAF > TGBT	Tous les murs	Peinture	Résultat d'analyse		
RDC CAF > TGBT	Sol	Colles et joints de carrelage	Résultat d'analyse		
RDC CAF > TGBT	Sol	Ragréages	Résultat d'analyse		

Liste des locaux non visités et justification

Aucun

Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun

E Conditions de réalisation du repérage

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon l'annexe I de l'arrêté du 16 juillet 2019.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Le donneur d'ordre est tenu :

- de fournir la liste des immeubles ou parties d'immeuble bâtis concernés ainsi que, pour chaque immeuble, la date de délivrance du permis de construire et les années de construction, modification réhabilitation, si elles sont connues
- de fournir le programme détaillé des travaux
- de fournir les plans à jour du ou des immeubles bâtis ou, à défaut, des croquis
- de fournir les moyens d'accès nécessaires à mettre en oeuvre pour accéder à certains matériaux (escabeau, échelle, échafaudage, plate-forme élévatrice de personnes...) et d'en définir les conditions d'utilisation.
- de procéder aux démontages nécessitant des outillages et/ou aux investigations approfondies destructives demandées par l'opérateur de repérage
- de désigner un accompagnateur ayant connaissance des lieux et des procédures spécifiques s'y attachant
- d'informer les occupants et les exploitants de la mission de repérage devant être réalisée et de les évacuer le cas échéant

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Il est à noter que les prélèvements indiqués (P...) figurant dans la colonne Réf. Prél./Sond. dans le tableau mentionnant les ZPSO, sont considérés comme des sondages selon la méthodologie normative.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Procédures de quantification de matériaux contenant de l'amiante :

Le mesurage permettant la quantification des matériaux et produits contenant de l'amiante, issu de l'obligation réglementaire de l'arrêté du 16 juillet 2019, n'est réalisé que sur les parties visibles et accessibles lors du repérage. Il est estimatif et ne préjuge pas des parties masquées dans les éléments structurels du bâtiment. La quantification sera indiquée en surface, en mètre linéaire ou en unité.

Date du repérage : 25/03/2026

Liste des écarts, adjonctions ou suppressions d'information de la norme :

Dans un souci de ne pas alourdir le rapport et d'en faciliter sa compréhension et sa lecture, l'accréditation COFRAC du laboratoire ayant réalisé l'analyse de nos prélèvements et son annexe technique ne sont pas annexés au présent rapport. Ces documents sont consultables et transmis sur demande auprès de votre interlocuteur en agence.

Informations sur les prélèvements :

A - Motifs qui ont pu conduire à réduire ou augmenter le nombre de prélèvements tel qu'indiqué en Annexe 1 de la norme NFX 46-020 pour chacun des matériaux et produits repérés :

Néant

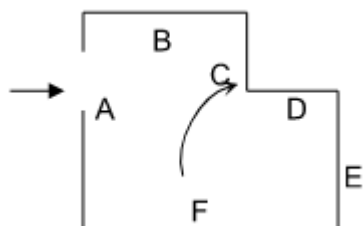
B - Informations sur toutes les conditions existantes susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des sondages (environnement du matériau, contamination éventuelle,...) :

Néant

C - Informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle...) :

Néant

Sens du repérage pour évaluer un local :



F Rapports précédents

Aucun

G Résultats détaillés du repérage

Liste des locaux visités/non visités et justification

Nom	Etage	Visité	Justification
Bureau action sociale	RDC Local Action sociale	Oui	
Back office	RDC Back office/PF	Oui	
P.F	RDC Back office/PF	Oui	
Cuisine	RDC CAF	Oui	
Sanitaires	RDC CAF	Oui	
Hall	RDC CAF	Oui	
Espace familles	RDC CAF	Oui	
Salles de réunion	RDC CAF	Oui	
TGBT	RDC CAF	Oui	

Description des revêtements en place au jour de la visite

Localisation	Élément	Matériaux ou produits
RDC Back office/PF > Back office	Tous les murs	Peinture
RDC CAF > Cuisine	Hotte	Peinture
RDC CAF > Espace familles	Mur orange	Peinture
RDC CAF > Espace familles	Mur jaune	Peinture
RDC CAF > Espace familles	Mur blanc	Peinture
RDC CAF > Hall	Mur orange	Peinture
RDC CAF > Hall	Mur bleu	Peinture
RDC CAF > Hall	Mur blanc	Peinture
RDC Back office/PF > P.F	Tous les murs	Peinture
RDC CAF > Salles de réunion	Tous les murs	Peinture
RDC CAF > TGBT	Tous les murs	Peinture

La liste des ZPSO des matériaux ou produits contenant de l'amiante, sur décision de l'opérateur

Aucun

La liste des ZPSO des matériaux ou produits contenant de l'amiante, après analyse ou sondage

Aucun

La liste des ZPSO des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, mais n'en contenant pas

Localisation	Élément	Matériaux ou produits	Critère de décision	Réf. Prél./Sond.
RDC Back office/PF > Back office	Tous les murs	Bandes calicot	Résultat d'analyse	P003
		Enduit de jointement des plaques de plâtre	Résultat d'analyse	P003
		Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non	Résultat d'analyse	P003
		Peinture	Résultat d'analyse	P003
RDC Local Action sociale > Bureau action sociale	Plafond	Panneaux et plaques	Résultat d'analyse	P001
	Cloison puits de lumière	Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non	Résultat d'analyse	P002
RDC CAF > Cuisine	Tous les murs	Colles et joints de carrelage ou de faïence	Résultat d'analyse	P006
	Sol	Colles et joints de carrelage	Résultat d'analyse	P005
		Ragréages	Résultat d'analyse	P005
	Hotte	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Résultat d'analyse	P009
		Peinture	Résultat d'analyse	P009
RDC CAF > Espace familles	Mur orange	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Résultat d'analyse	P016
		Peinture	Résultat d'analyse	P016
	Mur jaune	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Résultat d'analyse	P015
		Peinture	Résultat d'analyse	P015
	Mur blanc	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Résultat d'analyse	P017
		Peinture	Résultat d'analyse	P017
RDC CAF > Hall	Sol	Colles et joints de carrelage	Résultat d'analyse	P011
		Ragréages	Résultat d'analyse	P011
	Plinthes	Colles et joints de carrelage ou de faïence	Résultat d'analyse	P010
	Mur orange	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Résultat d'analyse	P012
		Peinture	Résultat d'analyse	P012
	Mur bleu	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Résultat d'analyse	P013

		Peinture	Résultat d'analyse	P013
	Mur blanc	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Résultat d'analyse	P014
		Peinture	Résultat d'analyse	P014
RDC Back office/PF > P.F	Tous les murs	Bandes calicot	Résultat d'analyse	P004
		Enduit de jointement des plaques de plâtre	Résultat d'analyse	P004
		Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non	Résultat d'analyse	P004
		Peinture	Résultat d'analyse	P004
RDC CAF > Salles de réunion	Tous les murs	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Résultat d'analyse	P018, P019, P020
		Peinture	Résultat d'analyse	P018, P019, P020
RDC CAF > Sanitaires	Tous les murs	Colles et joints de carrelage ou de faïence	Résultat d'analyse	P008
	Sol	Colles et joints de carrelage	Résultat d'analyse	P007
		Ragréages	Résultat d'analyse	P007
RDC CAF > TGBT	Tous les murs	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Résultat d'analyse	P022
		Peinture	Résultat d'analyse	P022
	Sol	Colles et joints de carrelage	Résultat d'analyse	P021
		Ragréages	Résultat d'analyse	P021

Liste des matériaux ou produits qui par nature ne contiennent pas d'amiante

Aucun

H Déroulement du repérage

Eléments complémentaires au repérage

Présence de mobilier ou d'activité pendant le repérage ?	☒
Les plans du bâtiment ont-ils été fournis ?	☒
Le programme précis des travaux a-t-il été transmis ?	☒
D'autres documents ont-ils été remis ?	☐
Commentaire Néant	

I Éléments d'information



Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org

ANNEXE 1 **Fiches d'identification et de cotation**

Prélèvement P001
Pièce RDC Local Action sociale - Bureau action sociale
Localisation Plafond
Matériaux Panneaux et plaques
Date 25 mars 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P002
Pièce RDC Local Action sociale - Bureau action sociale
Localisation Cloison puits de lumière
Matériaux Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non
Date 25 mars 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P003
Pièce RDC Back office/PF - Back office
Localisation Tous les murs
Matériaux Bandes calicot, Enduit de jointement des plaques de plâtre, Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non, Peinture
Date 25 mars 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P004
Pièce RDC Back office/PF - P.F
Localisation Tous les murs
Matériaux Bandes calicot, Enduit de jointement des plaques de plâtre, Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non, Peinture
Date 25 mars 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



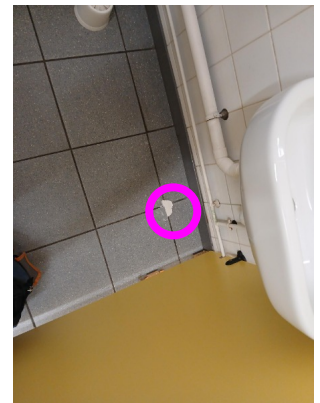
Prélèvement P005
Pièce RDC CAF - Cuisine
Localisation Sol
Matériaux Colles et joints de carrelage, Ragréages
Date 25 mars 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



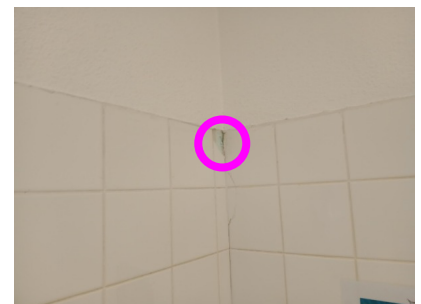
Prélèvement P006
Pièce RDC CAF - Cuisine
Localisation Tous les murs
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 25 mars 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P007
Pièce RDC CAF - Sanitaires
Localisation Sol
Matériaux Colles et joints de carrelage, Ragréages
Date 25 mars 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P008
Pièce RDC CAF - Sanitaires
Localisation Tous les murs
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 25 mars 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P009
Pièce RDC CAF - Cuisine
Localisation Hotte
Matériaux Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés, Peinture
Date 25 mars 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



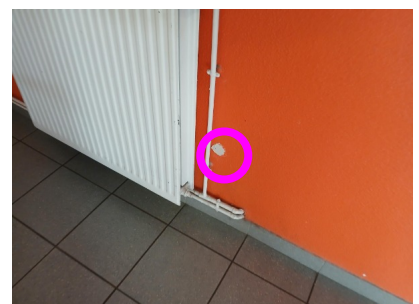
Prélèvement P010
Pièce RDC CAF - Hall
Localisation Plinthes
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 25 mars 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P011
Pièce RDC CAF - Hall
Localisation Sol
Matériaux Colles et joints de carrelage, Ragréages
Date 25 mars 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P012
Pièce RDC CAF - Hall
Localisation Mur orange
Matériaux Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés, Peinture
Date 25 mars 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P013
Pièce RDC CAF - Hall
Localisation Mur bleu
Matériaux Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés, Peinture
Date 25 mars 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P014
Pièce RDC CAF - Hall
Localisation Mur blanc
Matériaux Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés, Peinture
Date 25 mars 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P015
Pièce RDC CAF - Espace familles
Localisation Mur jaune
Matériaux Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés, Peinture
Date 25 mars 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P016
Pièce RDC CAF - Espace familles
Localisation Mur orange
Matériaux Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés, Peinture
Date 25 mars 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P017
Pièce RDC CAF - Espace familles
Localisation Mur blanc
Matériaux Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés, Peinture
Date 25 mars 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P018
Pièce RDC CAF - Salles de réunion
Localisation Tous les murs
Matériaux Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés, Peinture
Date 25 mars 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P019
Pièce RDC CAF - Salles de réunion
Localisation Tous les murs
Matériaux Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés, Peinture
Date 25 mars 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P020
Pièce RDC CAF - Salles de réunion
Localisation Tous les murs
Matériaux Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés, Peinture
Date 25 mars 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



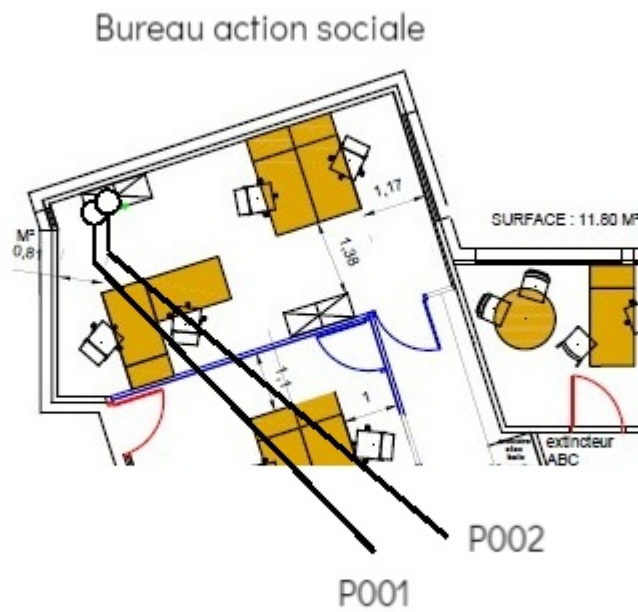
Prélèvement P021
Pièce RDC CAF - TGBT
Localisation Sol
Matériaux Colles et joints de carrelage, Ragréages
Date 25 mars 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P022
Pièce RDC CAF - TGBT
Localisation Tous les murs
Matériaux Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés, Peinture
Date 25 mars 2026
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Planche de repérage usuel		1/3
RDC Local Action sociale		
Référence	AMITRAV-E9026071-2601	Version 1
Origine	Dekra diagnostic / RAPHAEL ANDRIS	
Adresse	41, Avenue Pierre Curie 33270 FLOIRAC	



Prélèvements

P002 Bureau action sociale Cloison puits de lumière
Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non

Planche de repérage usuel		2/3
RDC Back office/PF		
Référence	AMITRAV-E9026071-2601	Version 1
Origine	Dekra diagnostic / RAPHAEL ANDRIS	
Adresse	41, Avenue Pierre Curie 33270 FLOIRAC	

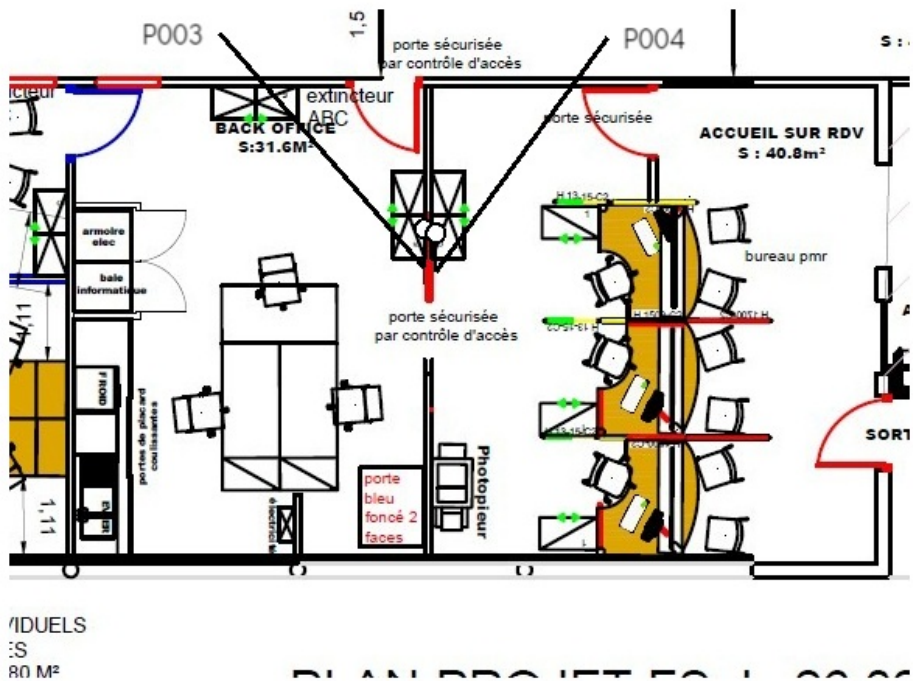
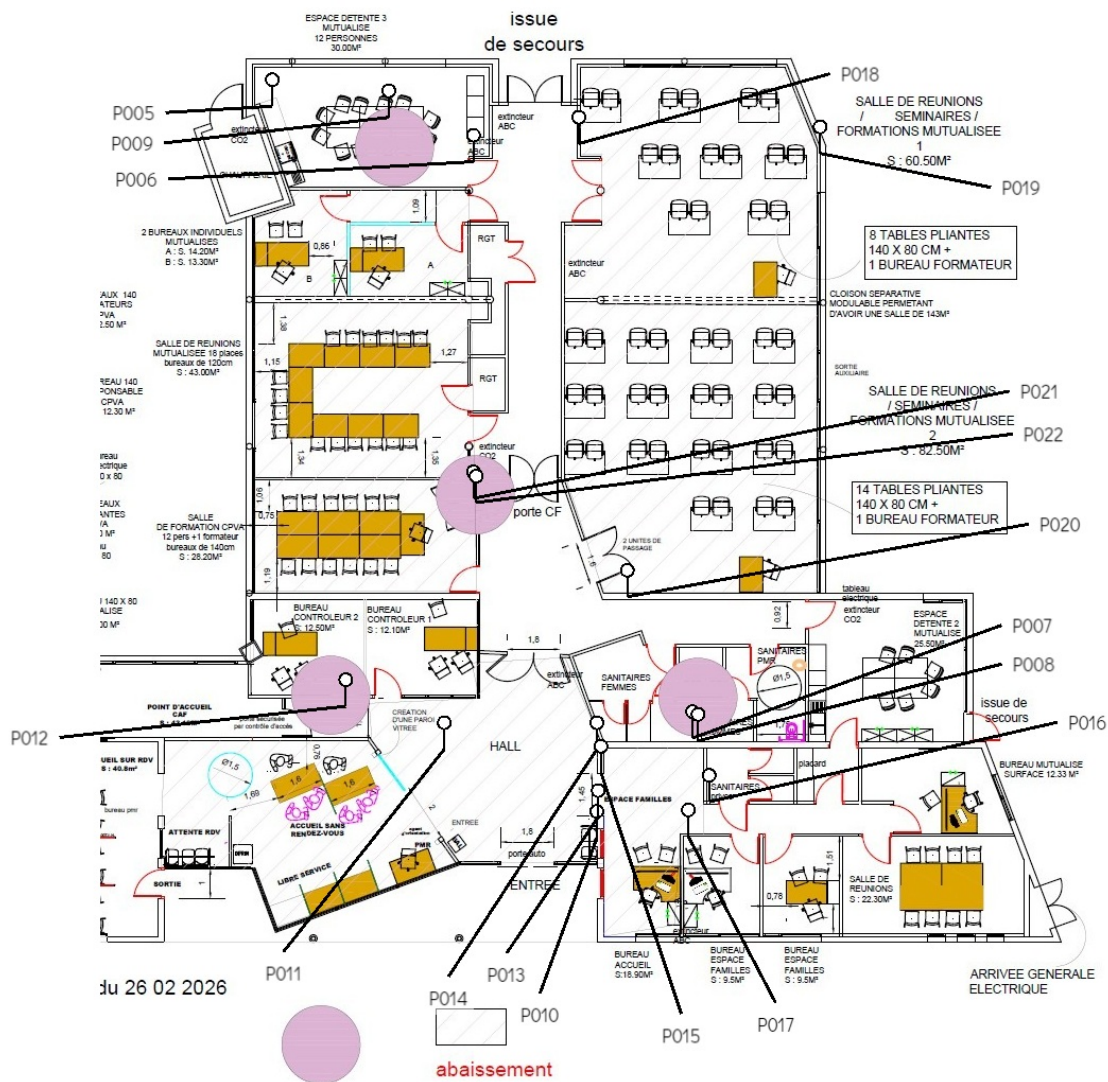


Planche de repérage usuel		3/3
Référence	AMITRAV-E9026071-2601	Version 1
Origine	Dekra diagnostic / RAPHAEL ANDRIS	
Adresse	41, Avenue Pierre Curie 33270 FLOIRAC	



3/3 Liste des éléments - Planche de repérage usuel - RDC CAF

Prélèvements

P005 Cuisine Sol Ragréages, Colles et joints de carrelage	P006 Cuisine Tous les murs Colles et joints de carrelage ou de faïence	P007 Sanitaires Sol Ragréages, Colles et joints de carrelage
P008 Sanitaires Tous les murs Colles et joints de carrelage ou de faïence	P009 Cuisine Hotte Peinture, Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	P010 Hall Plinthes Colles et joints de carrelage ou de faïence



P011 Hall Sol Ragréages, Colles et joints de carrelage	P012 Hall Mur orange Peinture, Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	P013 Hall Mur bleu Peinture, Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés
P014 Hall Mur blanc Peinture, Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	P015 Espace familles Mur jaune Peinture, Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	P016 Espace familles Mur orange Peinture, Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés
P017 Espace familles Mur blanc Peinture, Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	P018 Salles de réunion Tous les murs Peinture, Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	P019 Salles de réunion Tous les murs Peinture, Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés
P020 Salles de réunion Tous les murs Peinture, Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	P021 TGBT Sol Ragréages, Colles et joints de carrelage	P022 TGBT Tous les murs Peinture, Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés

ANNEXE 3 PV d'analyses

DEKRA INDUS. - AQUITAINE - Dossier E9026071-2601.pdf 1/22

DPA

Analyses pour le Bâtiment Toulouse

DPA Analyses pour le Bâtiment Toulouse SAS
Siège social : Site de la Géraudière
rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 Nantes
SAS au capital social de 20 000,00 Euros
Siret : 991 257 866 00012- code APE 7120B
RCS : 991 257 866
N° Intracommunautaire : FR87991257866
Analyse-Toulouse@dpa-construction.com

DEKRA INDUSTRIAL
AQUITAINE - CDP 6033
85 RUE DE LA MORANDIERE - BP 40030
33185 LE HAILLAN
A l'attention de Sabine ROUMET



E9026071-2601
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
GIRONDE
41 AVENUE PIERRE CURIE
33270 FLOIRAC

Rapport d'essai N° 2201824 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 22

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client.

ECHANTILLON N° 5010115

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Raphael ANDRIS	Transporté par :	TNT
Réceptionné le :	30/03/26		
Référence de l'échantillon :	P001	Date de prélèvement :	26/03/26
Description de l'échantillon :	Panneaux et plaques		
Localisation :	RDC Local action social Bureau action social plafond		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Rapport établis dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du premier octobre 2019. (modifié par l'arrêté du 3 juin 2025) – Norme HSG 248 Appendix 2

Après une recherche détaillée et complète sous stéréomicroscope, les fibres représentatives sont montées entre lame et lamelle dans un liquide à indice de réfraction approprié en vue d'une identification par microscope optique à lumière polarisée (MOLP). Préparation par traitement mécanique selon notre procédure interne LAB/TEC/PR/002.

Dans le cadre des essais au MOLP deux prises d'essai ont été réalisées et elles font l'objet de deux supports (deux montages lame/lamelle).

Lieu d'analyse : Colomiers - 34 chemin de l'Echut - Bât 5 - Z.I En Jacca -
31770 COLOMIERS

Date d'analyse : 03/04/26

Par : DPA/Mégane FARAGONI

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE						
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	faux plafond	fibreuse(se)	beige	MOLP	2	Non détecté -

La couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibres d'amiante optiquement observable. Pour être observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2µm.

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

- Commentaires : présence de fibres minérales dont les propriétés morphologiques et optiques ne sont pas compatibles avec celles des 6 amiantes réglementaires. remarque_5

Validé le 09/04/26
Par DPA/Julie DECAT
Business Unit Manager

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DPA Analyses pour le bâtiment. Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 22 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Page 1 / 22

DPA**Analyses pour le Bâtiment Toulouse**

DPA Analyses pour le Bâtiment Toulouse SAS
Siège social : Site de la Géraudière
rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 Nantes
SAS au capital social de 20 000,00 Euros
Siret : 991 257 866 00012 - code APE 7120B
RCS : 991 257 866
N° Intracommunautaire : FR87991257866
Analyse-Toulouse@dpa-construction.com

DEKRA INDUSTRIAL
AQUITAINE - CDP 6033
85 RUE DE LA MORANDIERE - BP 40030
33185 LE HAILLAN
A l'attention de Sabine ROUMET



E9026071-2601

CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
GIRONDE41 AVENUE PIERRE CURIE
33270 FLOIRAC**Rapport d'essai N° 2201824 Révision 0**

Nbre d'échantillon(s) : 22

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client.

ECHANTILLON N° 5010116

DONNÉES CLIENT

Prélevé par : Raphael ANDRIS Transporté par : TNT
Réceptionné le : 30/03/26
Référence de l'échantillon : P002 Date de prélèvement : 26/03/26
Description de l'échantillon : panneaux de cloisons lisses ou moulurées préfabriquées ou non
Localisation : RDC Local action social Bureau action social cloison puits de lumière
Remarques : pas d'amiante détecté au MOLP (carton)/MFA

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Rapport établis dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du premier octobre 2019. (modifié par l'arrêté du 3 juin 2025) – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Dans le cadre des essais en microscopie électronique à transmission (MET) deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Lieu d'analyse : Colomiers - 34 chemin de l'Echut – Bât 5 - Z.I En Jacca -
31770 COLOMIERS

Date d'analyse : 09/04/26

Par : DPA/Jérémy DAVID

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détecté
Couche 1	carton	fibreux(se)	marron	MET	3	1	Non détecté -
Couche 2	enduit	pulvérulent(e)	blanc(he)				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Echantillon vrac ne permettant pas de dissocier les couches

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

- Commentaires : présence de fibres minérales dont les propriétés morphologiques, cristallographiques et chimiques ne sont pas compatibles avec celles des 6 amiantes réglementaires. remarque_8

Validé le 09/04/26
Par DPA/Julie DECAT
Business Unit Manager

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DPA.
Analyses pour le bâtiment. Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 22 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Page 2 / 22

DPA**Analyses pour le Bâtiment Toulouse**

DPA Analyses pour le Bâtiment Toulouse SAS
 Siège social : Site de la Géraudière
 rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 Nantes
 SAS au capital social de 20 000,00 Euros
 Siret : 991 257 866 00012 - code APE 7120B
 RCS : 991 257 866
 N° Intracommunautaire : FR87991257866
 Analyse-Toulouse@dpa-construction.com

DEKRA INDUSTRIAL
AQUITAINE - CDP 6033
85 RUE DE LA MORANDIERE - BP 40030
33185 LE HAILLAN
A l'attention de Sabine ROUMET



E9026071-2601

CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
GIRONDE

41 AVENUE PIERRE CURIE
33270 FLOIRAC

Rapport d'essai N° 2201824 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 22

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.
 Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client.

ECHANTILLON N° 5010117

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Raphael ANDRIS	Transporté par :	TNT
Réceptionné le :	30/03/26		
Référence de l'échantillon :	P003	Date de prélèvement :	26/03/26
Description de l'échantillon :	Peinture panneaux de cloisons lisses ou moulurées préfabriquées ou non enduit de jointement des plaques de plâtre		
Localisation :	RDC Back office /PF Back office tous les murs		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Rapport établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du premier octobre 2019. (modifié par l'arrêté du 3 juin 2025) – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Dans le cadre des essais en microscopie électronique à transmission (MET) deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Lieu d'analyse : Colomiers - 34 chemin de l'Echut - Bât 5 - Z.I En Jacca -
 31770 COLOMIERS

Date d'analyse : 09/04/26

Par : DPA/Jérémy DAVID

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	enduit	pulvérulent(e)	blanc(he)	MET	1	1	Non détecté
Couche 2	peinture	cassant(e)	blanc(he)				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Quantité insuffisante d'une ou plusieurs couches fournies pour analyse séparée.

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 09/04/26
 Par DPA/Julie DECAT
 Business Unit Manager

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DPA. Analyses pour le bâtiment. Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 22 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Page 3 / 22

DPA**Analyses pour le Bâtiment Toulouse**

DPA Analyses pour le Bâtiment Toulouse SAS
 Siège social : Site de la Géraudière
 rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 Nantes
 SAS au capital social de 20 000,00 Euros
 Siret : 991 257 866 00012 - code APE 7120B
 RCS : 991 257 866
 N° Intracommunautaire : FR87991257866
 Analyse-Toulouse@dpa-construction.com

DEKRA INDUSTRIAL
AQUITAINE - CDP 6033
85 RUE DE LA MORANDIERE - BP 40030
33185 LE HAILLAN
A l'attention de Sabine ROUMET



E9026071-2601

CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
 GIRONDE

41 AVENUE PIERRE CURIE
 33270 FLOIRAC

Rapport d'essai N° 2201824 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 22

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.
 Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client.

ECHANTILLON N° 5010118

DONNÉES CLIENT

Prélevé par : Raphael ANDRIS Transporté par : TNT
 Réceptionné le : 30/03/26
 Référence de l'échantillon : P004 Date de prélèvement : 26/03/26
 Description de l'échantillon : Peinture panneaux de cloisons lisses ou moulurées préfabriquées ou non enduit de jointement des plaques de plâtre
 Localisation : RDC Back office /PF P.F Tous les murs

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Rapport établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du premier octobre 2019. (modifié par l'arrêté du 3 juin 2025) – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Dans le cadre des essais en microscopie électronique à transmission (MET) deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Lieu d'analyse : Colomiers - 34 chemin de l'Echut - Bât 5 - Z.I En Jacca -
 31770 COLOMIERS

Date d'analyse : 09/04/26

Par : DPA/Jérémy DAVID

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	enduit peinture	pulvérulent(e)	blanc(he)	MET	1	1	Non détecté
Couche 2		cassant(e)	blanc(he)				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Echantillon vrac ne permettant pas de dissocier les couches

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 09/04/26
 Par DPA/Julie DECAT
 Business Unit Manager

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DPA. Analyses pour le bâtiment. Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 22 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Page 4 / 22

DPA**Analyses pour le Bâtiment Toulouse**

DPA Analyses pour le Bâtiment Toulouse SAS
 Siège social : Site de la Géraudière
 rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 Nantes
 SAS au capital social de 20 000,00 Euros
 Siret : 991 257 866 00012 - code APE 7120B
 RCS : 991 257 866
 N° Intracommunautaire : FR87991257866
 Analyse-Toulouse@dpa-construction.com

DEKRA INDUSTRIAL
AQUITAINE - CDP 6033
85 RUE DE LA MORANDIERE - BP 40030
33185 LE HAILLAN
A l'attention de Sabine ROUMET



E9026071-2601

CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
GIRONDE

41 AVENUE PIERRE CURIE
33270 FLOIRAC

Rapport d'essai N° 2201824 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 22

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.
 Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client.

ECHANTILLON N° 5010119

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Raphael ANDRIS	Transporté par :	TNT
Réceptionné le :	30/03/26		
Référence de l'échantillon :	P005	Date de prélèvement :	26/03/26
Description de l'échantillon :	Ragréages Colles et joints de carrelage		
Localisation :	RDC CAF Cuisine sol		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Rapport établis dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du premier octobre 2019. (modifié par l'arrêté du 3 juin 2025) – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Dans le cadre des essais en microscopie électronique à transmission (MET) deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Lieu d'analyse : Colomiers - 34 chemin de l'Echut - Bât 5 - Z.I En Jacca -
 31770 COLOMIERS

Date d'analyse : 09/04/26

Par : DPA/Jérémy DAVID

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	ragréage	dur(e)	gris(e)	MET	1	1	Non détecté

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 09/04/26
 Par DPA/Julie DECAT
 Business Unit Manager

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DPA Analyses pour le bâtiment. Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 22 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Page 5 / 22

DPA

Analyses pour le Bâtiment Toulouse

DPA Analyses pour le Bâtiment Toulouse SAS
Siège social : Site de la Géraudière
rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 Nantes
SAS au capital social de 20 000,00 Euros
Siret : 991 257 866 00012 - code APE 7120B
RCS : 991 257 866
N° Intracommunautaire : FR87991257866
Analyse-Toulouse@dpa-construction.com

DEKRA INDUSTRIAL
AQUITAINE - CDP 6033
85 RUE DE LA MORANDIERE - BP 40030
33185 LE HAILLAN
A l'attention de Sabine ROUMET



E9026071-2601

CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
GIRONDE41 AVENUE PIERRE CURIE
33270 FLOIRAC

Rapport d'essai N° 2201824 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 22

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client.

ECHANTILLON N° 5010120

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Raphael ANDRIS	Transporté par :	TNT
Réceptionné le :	30/03/26		
Référence de l'échantillon :	P006	Date de prélèvement :	26/03/26
Description de l'échantillon :	Colles et joints de carrelage ou de faïence		
Localisation :	RDC CAF Cuisine tous les murs		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Rapport établis dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du premier octobre 2019. (modifié par l'arrêté du 3 juin 2025) – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Dans le cadre des essais en microscopie électronique à transmission (MET) deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Lieu d'analyse : Colomiers - 34 chemin de l'Echut - Bât 5 - Z.I En Jacca -
31770 COLOMIERS

Date d'analyse : 09/04/26

Par : DPA/Jérémy DAVID

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1 Couche 2	colle matériau	dur(e) souple	gris(e) marron	MET	1	1	Non détecté
Couches indissociables :		1&2					
Couche(s) non analysée(s) :		carrelage					

Motif d'indissociabilité : Echantillon vrac ne permettant pas de dissocier les couches
Motif de couche(s) non analysée(s) : Matériau(x) non susceptible(s) de contenir de l'amiante.

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 09/04/26
Par DPA/Julie DECAT
Business Unit Manager

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DPA. Analyses pour le bâtiment. Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 22 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Page 6 / 22

DPA**Analyses pour le Bâtiment Toulouse**

DPA Analyses pour le Bâtiment Toulouse SAS
Siège social : Site de la Géraudière
rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 Nantes
SAS au capital social de 20 000,00 Euros
Siret : 991 257 866 00012 - code APE 7120B
RCS : 991 257 866
N° Intracommunautaire : FR87991257866
Analyse-Toulouse@dpa-construction.com

DEKRA INDUSTRIAL
AQUITAINE - CDP 6033
85 RUE DE LA MORANDIERE - BP 40030
33185 LE HAILLAN
A l'attention de Sabine ROUMET



E9026071-2601
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
GIRONDE
41 AVENUE PIERRE CURIE
33270 FLOIRAC

Rapport d'essai N° 2201824 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 22

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client.

ECHANTILLON N° 5010121

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Raphael ANDRIS	Transporté par :	TNT
Réceptionné le :	30/03/26		
Référence de l'échantillon :	P007	Date de prélèvement :	26/03/26
Description de l'échantillon :	Ragréages Colles et joints de carrelage		
Localisation :	RDC CAF sanitaires tous les murs		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Rapport établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du premier octobre 2019. (modifié par l'arrêté du 3 juin 2025) – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Dans le cadre des essais en microscopie électronique à transmission (MET) deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Lieu d'analyse : Colomiers - 34 chemin de l'Echut - Bât 5 - Z.I En Jacca - 31770 COLOMIERS

Date d'analyse : 09/04/26

Par : DPA/Jérémy DAVID

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	colle	dur(e)	gris(e)	MET	1	1	Non détecté

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 09/04/26
Par DPA/Julie DECAT
Business Unit Manager

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DPA Analyses pour le Bâtiment. Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 22 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Page 7 / 22

DPA**Analyses pour le Bâtiment Toulouse**

DPA Analyses pour le Bâtiment Toulouse SAS
Siège social : Site de la Géraudière
rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 Nantes
SAS au capital social de 20 000,00 Euros
Siret : 991 257 866 00012 - code APE 7120B
RCS : 991 257 866
N° Intracommunautaire : FR87991257866
Analyse-Toulouse@dpa-construction.com

DEKRA INDUSTRIAL
AQUITAINE - CDP 6033
85 RUE DE LA MORANDIERE - BP 40030
33185 LE HAILLAN
A l'attention de Sabine ROUMET



E9026071-2601

CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
GIRONDE41 AVENUE PIERRE CURIE
33270 FLOIRAC**Rapport d'essai N° 2201824 Révision 0**

Nbre d'échantillon(s) : 22

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client.

ECHANTILLON N° 5010122

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Raphael ANDRIS	Transporté par :	TNT
Réceptionné le :	30/03/26		
Référence de l'échantillon :	P008	Date de prélèvement :	26/03/26
Description de l'échantillon :	Colles et joints de carrelage ou de faïence		
Localisation :	RDC CAF sanitaires tous les murs		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Rapport établis dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du premier octobre 2019. (modifié par l'arrêté du 3 juin 2025) – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Dans le cadre des essais en microscopie électronique à transmission (MET) deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Lieu d'analyse : Colomiers - 34 chemin de l'Echut - Bât 5 - Z.I En Jacca -
31770 COLOMIERS

Date d'analyse : 09/04/26

Par : DPA/Jérémy DAVID

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1 Couche 2	colle enduit	dur(e) pulvérulent(e)	blanc(he) bleu(e)	MET	1	1	Non détecté
Couches indissociables :		1&2					
Couche(s) non analysée(s) :		carrelage					

Motif d'indissociabilité : Echantillon vrac ne permettant pas de dissocier les couches
Motif de couche(s) non analysée(s) : Matériau(x) non susceptible(s) de contenir de l'amiante.

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 09/04/26
Par DPA/Julie DECAT
Business Unit Manager

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DPA. Analyses pour le bâtiment. Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 22 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Page 8 / 22

DPA

Analyses pour le Bâtiment Toulouse

DPA Analyses pour le Bâtiment Toulouse SAS
Siège social : Site de la Géraudière
rue Pierre Adolphe Bobier 44300 Nantes
SAS au capital social de 20 000,00 Euros
Siret : 991 257 866 00012 - code APE 7120B
RCS : 991 257 866
N° Intracommunautaire : FR87991257866
Analyse-Toulouse@dpa-construction.com

DEKRA INDUSTRIAL
AQUITAINE - CDP 6033
85 RUE DE LA MORANDIERE - BP 40030
33185 LE HAILLAN
A l'attention de Sabine ROUMET



E9026071-2601
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
GIRONDE
41 AVENUE PIERRE CURIE
33270 FLOIRAC

Rapport d'essai N° 2201824 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 22

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client.

ECHANTILLON N° 5010123

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Raphael ANDRIS	Transporté par :	TNT
Réceptionné le :	30/03/26		
Référence de l'échantillon :	P009	Date de prélèvement :	26/03/26
Description de l'échantillon :	Peinture Enduits a base de plâtre ou ciment projetés lissés ou talochés		
Localisation :	RDC CAF Cuisine Hotte		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Rapport établis dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du premier octobre 2019. (modifié par l'arrêté du 3 juin 2025) – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Dans le cadre des essais en microscopie électronique à transmission (MET) deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Lieu d'analyse : Colomiers - 34 chemin de l'Echut - Bât 5 - Z.I En Jacca - 31770 COLOMIERS

Date d'analyse : 09/04/26

Par : DPA/Jérémy DAVID

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	peinture	cassant(e)	variée	MET	1	1	Non détecté
Couche 2	enduit	pulvérulent(e)	blanc(he)				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Echantillon vrac ne permettant pas de dissocier les couches

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 09/04/26
Par DPA/Julie DECAT
Business Unit Manager

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DPA. Analyses pour le bâtiment. Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 22 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Page 9 / 22

DPA**Analyses pour le Bâtiment Toulouse**

DPA Analyses pour le Bâtiment Toulouse SAS
 Siège social : Site de la Géraudière
 rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 Nantes
 SAS au capital social de 20 000,00 Euros
 Siret : 991 257 866 00012 - code APE 7120B
 RCS : 991 257 866
 N° Intracommunautaire : FR87991257866
 Analyse-Toulouse@dpa-construction.com

DEKRA INDUSTRIAL
AQUITAINE - CDP 6033
85 RUE DE LA MORANDIERE - BP 40030
33185 LE HAILLAN
A l'attention de Sabine ROUMET



E9026071-2601

CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
GIRONDE

41 AVENUE PIERRE CURIE
33270 FLOIRAC

Rapport d'essai N° 2201824 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 22

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.
 Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client.

ECHANTILLON N° 5010124

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Raphael ANDRIS	Transporté par :	TNT
Réceptionné le :	30/03/26		
Référence de l'échantillon :	P010	Date de prélèvement :	26/03/26
Description de l'échantillon :	Colles et joints de carrelage ou de faïence		
Localisation :	RDC CAF Hall plinthes		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Rapport établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du premier octobre 2019. (modifié par l'arrêté du 3 juin 2025) – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Dans le cadre des essais en microscopie électronique à transmission (MET) deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Lieu d'analyse : Colomiers - 34 chemin de l'Echut - Bât 5 - Z.I En Jacca -
 31770 COLOMIERS

Date d'analyse : 09/04/26

Par : DPA/Jérémy DAVID

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	colle	dur(e)	gris(e)	MET	1	1	Non détecté

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 09/04/26
 Par DPA/Julie DECAT
 Business Unit Manager

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DPA Analyses pour le Bâtiment. Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 22 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Page 10 / 22

DPA

Analyses pour le Bâtiment Toulouse

DPA Analyses pour le Bâtiment Toulouse SAS
Siège social : Site de la Géraudière
rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 Nantes
SAS au capital social de 20 000,00 Euros
Siret : 991 257 866 00012 - code APE 7120B
RCS : 991 257 866
N° Intracommunautaire : FR87991257866
Analyse-Toulouse@dpa-construction.com

DEKRA INDUSTRIAL
AQUITAINE - CDP 6033
85 RUE DE LA MORANDIERE - BP 40030
33185 LE HAILLAN
A l'attention de Sabine ROUMET



E9026071-2601
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
GIRONDE
41 AVENUE PIERRE CURIE
33270 FLOIRAC

Rapport d'essai N° 2201824 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 22

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client.

ECHANTILLON N° 5010125

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Raphael ANDRIS	Transporté par :	TNT
Réceptionné le :	30/03/26		
Référence de l'échantillon :	P011	Date de prélèvement :	26/03/26
Description de l'échantillon :	Ragréages colles et joints de carrelage		
Localisation :	RDC CAF Hall sol		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Rapport établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du premier octobre 2019. (modifié par l'arrêté du 3 juin 2025) – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Dans le cadre des essais en microscopie électronique à transmission (MET) deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Lieu d'analyse : Colomiers - 34 chemin de l'Echut - Bât 5 - Z.I En Jacca - 31770 COLOMIERS

Date d'analyse : 09/04/26

Par : DPA/Jérémy DAVID

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	colle	dur(e)	gris(e)	MET	1	1	Non détecté

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 09/04/26
Par DPA/Julie DECAT
Business Unit Manager

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DPA Analyses pour le Bâtiment. Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 22 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Page 11 / 22

DPA**Analyses pour le Bâtiment Toulouse**

DPA Analyses pour le Bâtiment Toulouse SAS
Siège social : Site de la Géraudière
rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 Nantes
SAS au capital social de 20 000,00 Euros
Siret : 991 257 866 00012 - code APE 7120B
RCS : 991 257 866
N° Intracommunautaire : FR87991257866
Analyse-Toulouse@dpa-construction.com

DEKRA INDUSTRIAL
AQUITAINE - CDP 6033
85 RUE DE LA MORANDIERE - BP 40030
33185 LE HAILLAN
A l'attention de Sabine ROUMET



E9026071-2601
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
GIRONDE
41 AVENUE PIERRE CURIE
33270 FLOIRAC

Rapport d'essai N° 2201824 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 22

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client.

ECHANTILLON N° 5010126**DONNÉES CLIENT**

Prélevé par :	Raphael ANDRIS	Transporté par :	TNT
Réceptionné le :	30/03/26		
Référence de l'échantillon :	P012	Date de prélèvement :	26/03/26
Description de l'échantillon :	Peinture Enduits a base de plâtre ou ciment projetés lissés ou talochés		
Localisation :	RDC CAF Hall mur orange		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Rapport établis dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du premier octobre 2019. (modifié par l'arrêté du 3 juin 2025) – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Dans le cadre des essais en microscopie électronique à transmission (MET) deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Lieu d'analyse : Colomiers - 34 chemin de l'Echut - Bât 5 - Z.I En Jacca - 31770 COLOMIERS

Date d'analyse : 09/04/26

Par : DPA/Jérémy DAVID

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	peinture	cassant(e)	beige	MET	1	1	Non détecté
Couche 2	enduit	pulvérulent(e)	blanc(he)				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Echantillon vrac ne permettant pas de dissocier les couches

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 09/04/26
Par DPA/Julie DECAT
Business Unit Manager

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DPA. Analyses pour le bâtiment. Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 22 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Page 12 / 22

DPA**Analyses pour le Bâtiment Toulouse**

DPA Analyses pour le Bâtiment Toulouse SAS
 Siège social : Site de la Géraudière
 rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 Nantes
 SAS au capital social de 20 000,00 Euros
 Siret : 991 257 866 00012 - code APE 7120B
 RCS : 991 257 866
 N° Intracommunautaire : FR87991257866
 Analyse-Toulouse@dpa-construction.com

DEKRA INDUSTRIAL
AQUITAINE - CDP 6033
85 RUE DE LA MORANDIERE - BP 40030
33185 LE HAILLAN
A l'attention de Sabine ROUMET



E9026071-2601

CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
GIRONDE41 AVENUE PIERRE CURIE
33270 FLOIRAC**Rapport d'essai N° 2201824 Révision 0**

Nbre d'échantillon(s) : 22

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.
 Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client.

ECHANTILLON N° 5010127

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Raphael ANDRIS	Transporté par :	TNT
Réceptionné le :	30/03/26		
Référence de l'échantillon :	P013	Date de prélèvement :	26/03/26
Description de l'échantillon :	Peinture Enduits a base de plâtre ou ciment projetés lissés ou talochés		
Localisation :	RDC CAF Hall mur bleu		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Rapport établis dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du premier octobre 2019. (modifié par l'arrêté du 3 juin 2025) – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Dans le cadre des essais en microscopie électronique à transmission (MET) deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Lieu d'analyse : Colomiers - 34 chemin de l'Echut – Bât 5 - Z.I En Jacca - 31770 COLOMIERS

Date d'analyse : 09/04/26

Par : DPA/Jérémy DAVID

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	peinture	cassant(e)	bleu(e)	MET	1	1	Non détecté

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 09/04/26
 Par DPA/Julie DECAT
 Business Unit Manager

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DPA. Analyses pour le bâtiment. Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 22 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Page 13 / 22

DPA**Analyses pour le Bâtiment Toulouse**

DPA Analyses pour le Bâtiment Toulouse SAS
 Siège social : Site de la Géraudière
 rue Pierre Adolphe Bobier 44300 Nantes
 SAS au capital social de 20 000,00 Euros
 Siret : 991 257 866 00012 - code APE 7120B
 RCS : 991 257 866
 N° Intracommunautaire : FR87991257866
 Analyse-Toulouse@dpa-construction.com

DEKRA INDUSTRIAL
AQUITAINE - CDP 6033
85 RUE DE LA MORANDIERE - BP 40030
33185 LE HAILLAN
A l'attention de Sabine ROUMET



E9026071-2601

CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
 GIRONDE

41 AVENUE PIERRE CURIE
 33270 FLOIRAC

Rapport d'essai N° 2201824 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 22

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.
 Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client.

ECHANTILLON N° 5010128

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Raphael ANDRIS	Transporté par :	TNT
Réceptionné le :	30/03/26		
Référence de l'échantillon :	P014	Date de prélèvement :	26/03/26
Description de l'échantillon :	Peinture Enduits a base de plâtre ou ciment projetés lissés ou talochés		
Localisation :	RDC CAF Hall mur blanc		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Rapport établis dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du premier octobre 2019. (modifié par l'arrêté du 3 juin 2025) – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Dans le cadre des essais en microscopie électronique à transmission (MET) deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Lieu d'analyse : Colomiers - 34 chemin de l'Echut - Bât 5 - Z.I En Jacca -
 31770 COLOMIERS

Date d'analyse : 09/04/26

Par : DPA/Jérémy DAVID

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	peinture	cassant(e)	blanc(he)	MET	1	1	Non détecté
Couche 2	enduit	pulvérulent(e)	blanc(he)				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Echantillon vrac ne permettant pas de dissocier les couches

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 09/04/26
 Par DPA/Julie DECAT
 Business Unit Manager

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DPA. Analyses pour le bâtiment. Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 22 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Page 14 / 22

DPA

Analyses pour le Bâtiment Toulouse

DPA Analyses pour le Bâtiment Toulouse SAS
Siège social : Site de la Géraudière
rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 Nantes
SAS au capital social de 20 000,00 Euros
Siret : 991 257 866 00012 - code APE 7120B
RCS : 991 257 866
N° Intracommunautaire : FR87991257866
Analyse-Toulouse@dpa-construction.com

DEKRA INDUSTRIAL
AQUITAINE - CDP 6033
85 RUE DE LA MORANDIERE - BP 40030
33185 LE HAILLAN
A l'attention de Sabine ROUMET



E9026071-2601
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
GIRONDE
41 AVENUE PIERRE CURIE
33270 FLOIRAC

Rapport d'essai N° 2201824 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 22

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client.

ECHANTILLON N° 5010129

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Raphael ANDRIS	Transporté par :	TNT
Réceptionné le :	30/03/26		
Référence de l'échantillon :	P015	Date de prélèvement :	26/03/26
Description de l'échantillon :	Peinture Enduits a base de plâtre ou ciment projetés lissés ou talochés		
Localisation :	RDC CAF espaces familles mur jaune		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Rapport établis dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du premier octobre 2019. (modifié par l'arrêté du 3 juin 2025) – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Dans le cadre des essais en microscopie électronique à transmission (MET) deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Lieu d'analyse : Colomiers - 34 chemin de l'Echut - Bât 5 - Z.I En Jacca -
31770 COLOMIERS

Date d'analyse : 09/04/26

Par : DPA/Jérémy DAVID

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	peinture	cassant(e)	orange	MET	1	1	Non détecté
Couche 2	enduit	pulvérulent(e)	blanc(he)				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Echantillon vrac ne permettant pas de dissocier les couches

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 09/04/26
Par DPA/Julie DECAT
Business Unit Manager

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DPA. Analyses pour le bâtiment. Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 22 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Page 15 / 22

DPA

Analyses pour le Bâtiment Toulouse

DPA Analyses pour le Bâtiment Toulouse SAS
Siège social : Site de la Géraudière
rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 Nantes
SAS au capital social de 20 000,00 Euros
Siret : 991 257 866 00012 - code APE 7120B
RCS : 991 257 866
N° Intracommunautaire : FR87991257866
Analyse-Toulouse@dpa-construction.com

DEKRA INDUSTRIAL
AQUITAINE - CDP 6033
85 RUE DE LA MORANDIERE - BP 40030
33185 LE HAILLAN
A l'attention de Sabine ROUMET



E9026071-2601
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
GIRONDE
41 AVENUE PIERRE CURIE
33270 FLOIRAC

Rapport d'essai N° 2201824 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 22

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client.

ECHANTILLON N° 5010130

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Raphael ANDRIS	Transporté par :	TNT
Réceptionné le :	30/03/26		
Référence de l'échantillon :	P016	Date de prélèvement :	26/03/26
Description de l'échantillon :	Peinture Enduits a base de plâtre ou ciment projetés lissés ou talochés		
Localisation :	RDC CAF Hall mur espace familles orange		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Rapport établis dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du premier octobre 2019. (modifié par l'arrêté du 3 juin 2025) – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Dans le cadre des essais en microscopie électronique à transmission (MET) deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Lieu d'analyse : Colomiers - 34 chemin de l'Echut - Bât 5 - Z.I En Jacca -
31770 COLOMIERS

Date d'analyse : 09/04/26

Par : DPA/Jérémy DAVID

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	peinture	cassant(e)	orange	MET	1	1	Non détecté
Couche 2	enduit	pulvérulent(e)	blanc(he)				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Echantillon vrac ne permettant pas de dissocier les couches

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 09/04/26
Par DPA/Julie DECAT
Business Unit Manager

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DPA. Analyses pour le bâtiment. Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 22 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Page 16 / 22

DPA**Analyses pour le Bâtiment Toulouse**

DPA Analyses pour le Bâtiment Toulouse SAS
Siège social : Site de la Géraudière
rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 Nantes
SAS au capital social de 20 000,00 Euros
Siret : 991 257 866 00012 - code APE 7120B
RCS : 991 257 866
N° Intracommunautaire : FR87991257866
Analyse-Toulouse@dpa-construction.com

DEKRA INDUSTRIAL
AQUITAINE - CDP 6033
85 RUE DE LA MORANDIERE - BP 40030
33185 LE HAILLAN
A l'attention de Sabine ROUMET



E9026071-2601
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
GIRONDE
41 AVENUE PIERRE CURIE
33270 FLOIRAC

Rapport d'essai N° 2201824 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 22

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client.

ECHANTILLON N° 5010131

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Raphael ANDRIS	Transporté par :	TNT
Réceptionné le :	30/03/26		
Référence de l'échantillon :	P017	Date de prélèvement :	26/03/26
Description de l'échantillon :	Peinture Enduits a base de plâtre ou ciment projetés lissés ou talochés		
Localisation :	RDC CAF Hall mur espace familles blanc		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Rapport établis dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du premier octobre 2019. (modifié par l'arrêté du 3 juin 2025) – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Dans le cadre des essais en microscopie électronique à transmission (MET) deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Lieu d'analyse : Colomiers - 34 chemin de l'Echut - Bât 5 - Z.I En Jacca -
31770 COLOMIERS

Date d'analyse : 09/04/26

Par : DPA/Jérémy DAVID

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	peinture	cassant(e)	blanc(he)	MET	1	1	Non détecté
Couche 2	enduit	pulvérulent(e)	blanc(he)				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Echantillon vrac ne permettant pas de dissocier les couches

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 09/04/26
Par DPA/Julie DECAT
Business Unit Manager

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DPA. Analyses pour le bâtiment. Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 22 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Page 17 / 22

DPA

Analyses pour le Bâtiment Toulouse

DPA Analyses pour le Bâtiment Toulouse SAS
Siège social : Site de la Géraudière
rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 Nantes
SAS au capital social de 20 000,00 Euros
Siret : 991 257 866 00012 - code APE 7120B
RCS : 991 257 866
N° Intracommunautaire : FR87991257866
Analyse-Toulouse@dpa-construction.com

DEKRA INDUSTRIAL
AQUITAINE - CDP 6033
85 RUE DE LA MORANDIERE - BP 40030
33185 LE HAILLAN
A l'attention de Sabine ROUMET



E9026071-2601
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
GIRONDE
41 AVENUE PIERRE CURIE
33270 FLOIRAC

Rapport d'essai N° 2201824 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 22

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client.

ECHANTILLON N° 5010132

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Raphael ANDRIS	Transporté par :	TNT
Réceptionné le :	30/03/26		
Référence de l'échantillon :	P018	Date de prélèvement :	26/03/26
Description de l'échantillon :	Peinture Enduits a base de plâtre ou ciment projetés lissés ou talochés		
Localisation :	RDC CAF salle de réunion tous les murs		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Rapport établis dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du premier octobre 2019. (modifié par l'arrêté du 3 juin 2025) – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Dans le cadre des essais en microscopie électronique à transmission (MET) deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Lieu d'analyse : Colomiers - 34 chemin de l'Echut - Bât 5 - Z.I En Jacca -
31770 COLOMIERS

Date d'analyse : 09/04/26

Par : DPA/Jérémy DAVID

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	peinture	cassant(e)	blanc(he)	MET	1	1	Non détecté
Couche 2	enduit	pulvérulent(e)	blanc(he)				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Echantillon vrac ne permettant pas de dissocier les couches

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 09/04/26
Par DPA/Julie DECAT
Business Unit Manager

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DPA. Analyses pour le bâtiment. Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 22 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Page 18 / 22

DPA**Analyses pour le Bâtiment Toulouse**

DPA Analyses pour le Bâtiment Toulouse SAS
Siège social : Site de la Géraudière
rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 Nantes
SAS au capital social de 20 000,00 Euros
Siret : 991 257 866 00012 - code APE 7120B
RCS : 991 257 866
N° Intracommunautaire : FR87991257866
Analyse-Toulouse@dpa-construction.com

DEKRA INDUSTRIAL
AQUITAINE - CDP 6033
85 RUE DE LA MORANDIERE - BP 40030
33185 LE HAILLAN
A l'attention de Sabine ROUMET



E9026071-2601

CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
GIRONDE41 AVENUE PIERRE CURIE
33270 FLOIRAC**Rapport d'essai N° 2201824 Révision 0**

Nbre d'échantillon(s) : 22

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client.

ECHANTILLON N° 5010133

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Raphael ANDRIS	Transporté par :	TNT
Réceptionné le :	30/03/26		
Référence de l'échantillon :	P019	Date de prélèvement :	26/03/26
Description de l'échantillon :	Peinture Enduits a base de plâtre ou ciment projetés lissés ou talochés		
Localisation :	RDC CAF salle de réunion tous les murs		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Rapport établis dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du premier octobre 2019. (modifié par l'arrêté du 3 juin 2025) – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Dans le cadre des essais en microscopie électronique à transmission (MET) deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Lieu d'analyse : Colomiers - 34 chemin de l'Echut - Bât 5 - Z.I En Jacca - 31770 COLOMIERS

Date d'analyse : 09/04/26

Par : DPA/Jérémy DAVID

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	peinture	cassant(e)	blanc(he)	MET	1	1	Non détecté
Couche 2	enduit	pulvérulent(e)	blanc(he)				
Couches indissociables :		1&2					

Motif d'indissociabilité : Echantillon vrac ne permettant pas de dissocier les couches

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 09/04/26
Par DPA/Julie DECAT
Business Unit Manager

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DPA. Analyses pour le bâtiment. Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 22 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Page 19 / 22

DPA**Analyses pour le Bâtiment Toulouse**

DPA Analyses pour le Bâtiment Toulouse SAS
 Siège social : Site de la Géraudière
 rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 Nantes
 SAS au capital social de 20 000,00 Euros
 Siret : 991 257 866 00012 - code APE 7120B
 RCS : 991 257 866
 N° Intracommunautaire : FR87991257866
 Analyse-Toulouse@dpa-construction.com

DEKRA INDUSTRIAL
AQUITAINE - CDP 6033
85 RUE DE LA MORANDIERE - BP 40030
33185 LE HAILLAN
A l'attention de Sabine ROUMET



E9026071-2601

CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
GIRONDE41 AVENUE PIERRE CURIE
33270 FLOIRAC**Rapport d'essai N° 2201824 Révision 0**

Nbre d'échantillon(s) : 22

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.
 Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client.

ECHANTILLON N° 5010134

DONNÉES CLIENT

Prélevé par : Raphael ANDRIS Transporté par : TNT
 Réceptionné le : 30/03/26
 Référence de l'échantillon : P020 Date de prélèvement : 26/03/26
 Description de l'échantillon : Peinture Enduits a base de plâtre ou ciment projetés lissés ou talochés
 Localisation : RDC CAF salle de réunion tous les murs
 Remarques : pas d'amiante détecté au MOLP (carton)/MFA

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.
 Rapport établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du premier octobre 2019. (modifié par l'arrêté du 3 juin 2025) – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050
 Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).
 Dans le cadre des essais en microscopie électronique à transmission (MET) deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Lieu d'analyse : Colomiers - 34 chemin de l'Echut – Bât 5 - Z.I En Jacca -
 31770 COLOMIERS

Date d'analyse : 09/04/26

Par : DPA/Jérémy DAVID

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1 Couche 2 Couche 3	peinture enduit carton	cassant(e) pulvérulent(e) fibreux(se)	blanc(he) blanc(he) marron	MET	3	1	Non détecté -
Couches indissociables :		1&2&3					

Motif d'indissociabilité : Echantillon vrac ne permettant pas de dissocier les couches

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

- Commentaires : présence de fibres minérales dont les propriétés morphologiques, cristallographiques et chimiques ne sont pas compatibles avec celles des 6 amiantes réglementaires. remarque_8

Validé le 09/04/26
 Par DPA/Julie DECAT
 Business Unit Manager

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DPA.
 Analyses pour le bâtiment. Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 22 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Page 20 / 22

DPA**Analyses pour le Bâtiment Toulouse**

DPA Analyses pour le Bâtiment Toulouse SAS
Siège social : Site de la Géraudière
rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 Nantes
SAS au capital social de 20 000,00 Euros
Siret : 991 257 866 00012 - code APE 7120B
RCS : 991 257 866
N° Intracommunautaire : FR87991257866
Analyse-Toulouse@dpa-construction.com

DEKRA INDUSTRIAL
AQUITAINE - CDP 6033
85 RUE DE LA MORANDIERE - BP 40030
33185 LE HAILLAN
A l'attention de Sabine ROUMET



E9026071-2601
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
GIRONDE
41 AVENUE PIERRE CURIE
33270 FLOIRAC

Rapport d'essai N° 2201824 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 22

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client.

ECHANTILLON N° 5010135

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Raphael ANDRIS	Transporté par :	TNT
Réceptionné le :	30/03/26		
Référence de l'échantillon :	P021	Date de prélèvement :	26/03/26
Description de l'échantillon :	ragréages colles et joints de carrelage		
Localisation :	RDC CAF TGBT Sol		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Rapport établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du premier octobre 2019. (modifié par l'arrêté du 3 juin 2025) – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Dans le cadre des essais en microscopie électronique à transmission (MET) deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Lieu d'analyse : Colomiers - 34 chemin de l'Echut - Bât 5 - Z.I En Jacca - 31770 COLOMIERS

Date d'analyse : 09/04/26

Par : DPA/Jérémy DAVID

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	colle	dur(e)	gris(e)	MET	1	1	Non détecté

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 09/04/26
Par DPA/Julie DECAT
Business Unit Manager

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DPA Analyses pour le Bâtiment. Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 22 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Page 21 / 22

DPA**Analyses pour le Bâtiment Toulouse**

DPA Analyses pour le Bâtiment Toulouse SAS
Siège social : Site de la Géraudière
rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 Nantes
SAS au capital social de 20 000,00 Euros
Siret : 991 257 866 00012 - code APE 7120B
RCS : 991 257 866
N° Intracommunautaire : FR87991257866
Analyse-Toulouse@dpa-construction.com

DEKRA INDUSTRIAL
AQUITAINE - CDP 6033
85 RUE DE LA MORANDIERE - BP 40030
33185 LE HAILLAN
A l'attention de Sabine ROUMET



E9026071-2601
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES
GIRONDE
41 AVENUE PIERRE CURIE
33270 FLOIRAC

Rapport d'essai N° 2201824 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 22

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au client.

ECHANTILLON N° 5010136**DONNÉES CLIENT**

Prélevé par :	Raphael ANDRIS	Transporté par :	TNT
Réceptionné le :	30/03/26		
Référence de l'échantillon :	P022	Date de prélèvement :	26/03/26
Description de l'échantillon :	Peinture Enduits a base de plâtre ou ciment projetés lissés ou talochés		
Localisation :	RDC CAF TGBT tous les murs		

ANALYSE(S) *

Statut de l'échantillon : Conforme, échantillon apte à la préparation.

Rapport établis dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du premier octobre 2019. (modifié par l'arrêté du 3 juin 2025) – Parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Préparation de l'échantillon par calcination et/ou attaque acide et/ou attaque chimique suivant la méthode de préparation interne LAB/TEC/PR/001. Puis dépôt sur une grille de cuivre de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Dans le cadre des essais en microscopie électronique à transmission (MET) deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Lieu d'analyse : Colomiers - 34 chemin de l'Echut – Bât 5 - Z.I En Jacca - 31770 COLOMIERS

Date d'analyse : 09/04/26

Par : DPA/Jérémy DAVID

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE							
Couches analysées	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nombre de préparation	Nombre de grilles lues	Type de fibre d'amiante détectée
Couche I	enduit	pulvérulent(e)	bleu(e)	MET	1	1	Non détecté

Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection qui est de 0,1 % massique (intervalle de confiance à 95 %).

Validé le 09/04/26
Par DPA/Julie DECAT
Business Unit Manager

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de DPA.
Analyses pour le bâtiment. Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 22 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Page 22 / 22

ANNEXE 4 Recommandations générales de sécurité

Les recommandations générales de sécurité (Arrêté du 21 décembre 2012)

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29- 5 du code de la santé publique. La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrisme important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés. De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations. Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente. Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation. Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires,

dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

ANNEXE 5 Certificat de qualification



Certificat de compétences Diagnosticueur Immobilier



Certificat diagnosticueur immobilier numérique

N° CPDI4499 Version 009

Je soussigné, Pierre-François TRILLAT, Responsable activités certifications d'I.Cert, atteste que :

Monsieur ANDRIS Raphaël

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention (1) Date d'effet : 20/09/2022 - Date d'expiration : 19/09/2029
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1) Date d'effet : 20/09/2022 - Date d'expiration : 19/09/2029
DPE tous types de bâtiments	Diagnostic de performance énergétique avec mention : DPE tout type de bâtiment (2) Date d'effet : 23/03/2021 - Date d'expiration : 22/03/2028
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel (2) Date d'effet : 23/03/2021 - Date d'expiration : 22/03/2028
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique (1) Date d'effet : 11/10/2022 - Date d'expiration : 10/10/2029
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz (1) Date d'effet : 13/09/2022 - Date d'expiration : 12/09/2029
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1) Date d'effet : 01/08/2022 - Date d'expiration : 31/07/2029
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine (1) Date d'effet : 25/07/2022 - Date d'expiration : 24/07/2029

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée en scannant le QR code ou à l'adresse suivante : <https://diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr/>

Valide à partir du 31/03/2026.

Pierre-François TRILLAT
Responsable activités certifications d'I.Cert

(1) Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification
(2) Arrêté du 20 juillet 2023 modifié définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnosticueur
Portée disponible sur www.icert.fr

I.Cert – Immeuble Pentagone 2 – 6 rue d'Ouessant
35760 Saint-Grégoire

cofrac
ACCREDITATION
N° 4-49522
PORTÉE
CERTIFICATION DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

CPE DI FR 11 rev23

ANNEXE 6 Attestations d'assurance et sur l'honneur



Notre référence à rappeler
dans toute correspondance :

N° de sociétaire : H98143W
N° de contrat : 7352000/2 148140
N° de SIREN : 433 250 834

DEKRA INDUSTRIAL SAS
PA LIMOGES Sud orange
19 rue Stuart Mill
CS 70308
87008 – LIMOGES CEDEX

Pour tout renseignement, contacter :

SMABTP Grands Comptes Entreprises
8, rue Louis Armand - CS 71201
75738 Paris Cedex 15
Tél : 01.40.59.70.00

ATTESTATION D'ASSURANCE**Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE**

Période de validité : du 01/01/2026 au 31/12/2026

SMA SA ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE, numéro **H98143W 7352000/2 148140**.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES**Missions bénéficiant des garanties d'assurance de responsabilité civile**

Les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :

- Diagnostic de présence d'amiante dans les bâtiments.
- Assistance technique amiante.
- Mesures d'empoussièrement amiante.
- Coordination SPS lors de chantiers de désamiantage.
- Conseil et accompagnement amiante.
- Prélèvements et analyses de tout type de matériaux, air, sol, boues, rapports d'analyse, surveillance de l'air sur le lieu de travail, logiciels de suivi des analyses et des données de chantier.
- Mission de repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les matériels roulants ferroviaires ;
- Mission de repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les aéronefs retirés du service avant leur démantèlement ;

SMABTP, Société mutuelle d'assurance du
bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
RCS PARIS 775 684 764

SMAvie BTP, Société mutuelle d'assurance
sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à
directoire et conseil de surveillance
au capital de 19 804 800 euros
RCS PARIS 332 789 296

Entreprises régies par le Code des assurances. Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr





- - Mission de repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les installations, structures ou équipements concourant à la réalisation ou la mise en oeuvre d'une activité ;
- - Mission de repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles autres que bâtis tels que les ouvrages de génie civil, infrastructures de transport ou réseaux divers.

2- GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.
- aux dommages survenant dans le Monde entier hors USA et CANADA.

Nature de la garantie	Montants de garantie
Tous Dommages confondus : 15 000 000 € par sinistre dont	
Dommages corporels	15 000 000 € par sinistre
Dommages matériels et immatériels	15 000 000 € par sinistre
- dont dommages immatériels non consécutifs	6 000 000 € par sinistre

SMABTP, Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
RCS PARIS 775 684 764

SMAvie BTP, Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 19 804 800 euros
RCS PARIS 332 789 296

Entreprises régies par le Code des assurances. Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr





3 - GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux missions professionnelles listées aux paragraphes 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.
- aux dommages survenant dans le Monde entier hors USA et CANADA.

Nature de la garantie	Montant de garantie
Tous Dommages confondus : 15 000 000 € par sinistre et par an dont	
Dommages corporels	15 000 000 € par sinistre et par an
Dommages matériels et immatériels	15 000 000 € par sinistre et par an
- dont dommages immatériels non consécutifs	6 000 000 € par sinistre et par an
- dont dommages aux biens confiés	5 000 000 € par sinistre et par an
Garantie amiante (Garantie des seuls dommages immatériels non consécutifs à un sinistre directement ou indirectement dû ou lié à l'amiante ou à un autre matériau contenant de l'amiante)	4 000 000 € par sinistre et par an
Limite pour tous dommages confondus d'atteinte à l'environnement y compris ceux dus ou liés à l'amiante	1 000 000 € par sinistre et par an
Responsabilité environnementale (pour les dommages survenus pendant la période de validité de la présente attestation et constatés pendant cette même période)	150 000 € par sinistre et par an

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Paris,
Le 17/12/2025.

Le Président du Directoire

SMABTP, Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
RCS PARIS 775 684 764

SMAvie BTP, Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 19 804 800 euros
RCS PARIS 332 789 296

Entreprises régies par le Code des assurances. Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr





Notre référence à rappeler
dans toute correspondance :

N° de sociétaire : H98143W
N° de contrat : 7352000/2 148140
N° de SIREN : 433 250 834

DEKRA INDUSTRIAL SAS
PA LIMOGES Sud orange
19 rue Stuart Mill
CS 70308
87008 – LIMOGES CEDEX

Pour tout renseignement, contacter :

SMABTP Grands Comptes Entreprises
8, rue Louis Armand - CS 71201
75738 Paris Cedex 15
Tél : 01.40.59.70.00

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2026 au 31/12/2026

SMA SA ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE, numéro **H98143W 7352000/2 148140**.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Missions bénéficiant des garanties d'assurance de responsabilité civile

Les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :

- Contrôleur technique.

Agréé par décision du 26 juillet 1982 au titre des dispositions du décret 78.1146 pour l'intégralité du domaine objet de l'obligation d'assurance instituée par la Loi n° 78.12 du 4 janvier 1978 et à tous les textes suivants qui sont venus le préciser ou le modifier. Conformément à la norme NF P03-100 du 20 septembre 1995 et aux dispositions législatives et réglementaires qui figurent aux articles L 111-23 à L 11-26 et R 111-29 à R 111-42 du Code de la Construction et de l'Habitation.
- Activités de maîtrise d'œuvre et bureau d'étude technique pour la réalisation d'ouvrages et d'installations d'assainissements destinés à desservir des bâtiments dans le domaine de l'industrie et des collectivités.
- Activités de maîtrise d'œuvre en installations thermiques et climatiques.

SMABTP, Société mutuelle d'assurance du
bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
RCS PARIS 775 684 764

SMAvie BTP, Société mutuelle d'assurance
sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à
directoire et conseil de surveillance
au capital de 19 804 800 euros
RCS PARIS 332 789 296

Entreprises régies par le Code des assurances. Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr





- Activités de coordinateur et maîtrise d'œuvre SSI.
- Contrôle dans tous les domaines de la construction, de la prévention, de la sécurité, de la fiabilité, de la coordination, de l'assistance, de la maintenance, comportant toutes opérations, missions et prestations de conseils, audits, études, expertises, analyses, diagnostics, enquêtes, constats, contrôles, vérifications, formation, information, y compris les diagnostics et contrôles de présence de plomb, radon et insectes, et ce sur tous biens meubles et immeubles, y compris les ouvrages de génie civil, les équipements, les installations, les remontées mécaniques, les systèmes de sécurité incendie, les navires notamment pour la délivrance de certificats sanitaires, et y compris leurs implications sur l'environnement.
- Conseils et accompagnement amiante et plomb, Stratégie de Prélèvements, Prélèvements et Analyses de tout type de matériaux, air, sols, boues, Rapports d'analyses Surveillance de l'air sur le lieu du travail, logiciels de suivi des analyses et des données de chantier.
- Formation, information, animation, assistance à destination du personnel des entreprises dans les domaines suivants : système sécurité incendie, hygiène et sécurité dans le travail, plans de prévention, audit de conformité du patrimoine bâti, coordination sécurité-santé, mines et carrières.
- Coordinateur « sécurité protection de la santé », coordination SSI, examinateur « qualitel », chargé de sécurité pyrotechnique, mesures de perméabilité à l'air de l'enveloppe des bâtiments et des réseaux aérauliques.
- Assistance, conseils, audits, études, dans les domaines suivants : sûreté de fonctionnement d'équipements et installations, ingénierie qualité, optimisation de la performance en production et maintenance.
- Études, formations, informations et assistances techniques, administratives et financières aux maîtres d'ouvrages dans les domaines liés à l'environnement (eau, air, sol, déchets), en ce comprises les missions HSE (Hygiène Sécurité Environnement) dans le cadre de la gestion des sites et sols pollués relevant d'une certification du Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE).
- Missions d'assistance à maitrise d'ouvrage, de maitrise d'ouvrage déléguée, et missions Amose selon les articles 5 et 6 de l'Ordonnance 2018-937 du 30 octobre 2018.
- Développement et vente, avec installation, formation et maintenance, de logiciels et progiciels pour la gestion technique et administrative des parcs immobiliers et mobiliers des secteurs publics et privés.
- Soutien au développement de l'activité de contrôle des appareils de radiographie des cabinets dentaires.

SMABTP, Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
RCS PARIS 775 684 764

Entreprises régies par le Code des assurances. Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

SMAvie BTP, Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 19 804 800 euros
RCS PARIS 332 789 296





2- GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.
- aux dommages survenant dans le Monde entier hors USA et CANADA.

Nature de la garantie	Montants de garantie
Tous Dommages confondus : 15 000 000 € par sinistre dont	
Dommages corporels	15 000 000€ par sinistre
Dommages matériels et immatériels	15 000 000€ par sinistre
- dont dommages immatériels non consécutifs	6 000 000€ par sinistre

SMABTP, Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
RCS PARIS 775 684 764

SMAvie BTP, Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 19 804 800 euros
RCS PARIS 332 789 296

Entreprises régies par le Code des assurances. Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr





3 - GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux missions professionnelles listées aux paragraphes 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.
- aux dommages survenant dans le Monde entier hors USA et CANADA.

Nature de la garantie	Montant de garantie
Tous Dommages confondus : 15 000 000 € par sinistre et par an dont	
Dommages corporels	15 000 000 € par sinistre et par an
Dommages matériels et immatériels	15 000 000 € par sinistre et par an
- dont dommages immatériels non consécutifs	6 000 000 € par sinistre et par an
- dont dommages aux biens confiés	5 000 000 € par sinistre et par an
Limite pour tous dommages confondus d'atteinte à l'environnement y compris ceux dus ou liés à l'amiante	1 000 000 € par sinistre et par an
Responsabilité environnementale (pour les dommages survenus pendant la période de validité de la présente attestation et constatés pendant cette même période)	150 000 € par sinistre et par an

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Paris,
Le 17/12/2025.

Le Président du Directoire



SMABTP, Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
RCS PARIS 775 684 764

SMAvie BTP, Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 19 804 800 euros
RCS PARIS 332 789 296

Entreprises régies par le Code des assurances. Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr





ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné M. Georges BALZER agissant en qualité de Président de la Société DEKRA Industrial, Société par actions simplifiée au capital social de 25 060 000 € ayant son siège social à LIMOGES (87000) - Parc d'activité de Limoges Sud Orange, 19 Rue Stuart Mill immatriculée sous le numéro SIREN 433 250 834 RCS Limoges, déclare sur l'honneur que :

la société DEKRA Industrial susvisée pour l'établissement des rapports et constats définis aux 1° à 4°, 6° et 7° de l'article L 271-4 ainsi qu'à l'article L 126-26 du code de la construction et de l'habitation, est en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du même code et qu'elle:

- dispose des moyens en matériel et en personne appropriés,
- emploie des salariés dont les compétences ont été certifiées par un organisme accrédité dans le domaine de la construction, conformément à l'article R 271-1 du code de la construction et de l'habitation,
- est souscripteur d'une assurance permettant de couvrir des conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions, selon les modalités de l'article R 271-2 du code de la construction et de l'habitation,
- n'a aucun lien de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité de l'auteur (ou des auteurs) des rapports qui seront rédigés que ce soit avec le propriétaire, son mandataire, ou toute autre entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements.

Etabli au PLESSIS ROBINSON, le 05 janvier 2026

Pour servir et valoir ce que de droit

Pour DEKRA Industrial
Georges BALZER
Président

Georges BALZER

Planche de repérage usuel			2/3
RDC Back office/PF			
Référence	AMITRAV-E9026071-2601		Version 1
Origine	Dekra diagnostic / RAPHAEL ANDRIS		
Adresse	41, Avenue Pierre Curie 33270 FLOIRAC		

Prélèvements
P003 Back office Tous les murs Peinture, Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non, Bandes calicot, Enduit de jointement des plaques de plâtre
P004 P.F Tous les murs Peinture, Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non, Bandes calicot, Enduit de jointement des plaques de plâtre

